

DOSSIER

CHARTRE ARCHITECTURALE
ET PAYSAGÈRE DE LA
CHAÎNE DES PUYs

VIVRE À
Aydat

Aydat
Fohet
Fontclairant
La Cassière
La Garandie

Le Lot
Le Mas
Phialeix
Poudure
Ponteix

Prades
Rouillas Bas
Rouillas Haut
Saint Julien

Sauteyras
Verneuge
Veyreras

www.aydat.fr



Franck SERRE
Maire d'Aydat

Chères Aydatoises, chers Aydatois,

À la suite des dernières échéances municipales, une nouvelle équipe renouvelée, organisée en commissions thématiques s'est mise en place pour poursuivre le travail engagé au service de notre commune. Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement les habitantes et les habitants de la commune pour la confiance qu'ils nous ont accordés ainsi que l'ensemble des élus qui ont choisi de s'investir pour notre territoire.

C'est avec honneur et responsabilité que je suis reconduit dans mes fonctions de maire. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous poursuivrons notre engagement avec la même volonté : agir concrètement pour améliorer votre cadre de vie, préserver l'identité de notre commune et préparer l'avenir dans un esprit de proximité, d'écoute et de dialogue.

Ce bulletin marque le début de ce second mandat. Il dresse un état des lieux de la commune ce qui a été lancé, ce qui avance, ce qui reste à faire. Les chantiers en cours : assainissement et l'enfouissement des réseaux à Ponteix, sécurisation des cheminements piétonniers, réfection de la voirie, rénovation de la salle Pierre Vazeilles, aménagement du boulevard du lac ... illustrent cette continuité dans l'action.

Sur le plan du cadre de vie, nous restons attentifs aux questions de civisme, d'environnement et de sécurité. Les efforts de chacun ont un impact réel sur la qualité de vie et demandent la participation de tous.

La vie locale, elle, est bien vivante : associations, commerce de proximité, écoles, solidarité entre générations. C'est ce tissu là que la municipalité a pour mission de soutenir et de faire prospérer, mandat après mandat.

Aydat continue d'attirer. Plus de 29 000 visiteurs à l'office de tourisme, près de 44 000 personnes accueillies à l'école de voile en 2025 : notre territoire a des atouts que nous devons continuer à valoriser, notamment autour du lac et de ses abords. Le boulevard du lac est à cet égard un projet structurant pour les années à venir.

A l'approche de la saison estivale, notre commune retrouvera toute son attractivité autour du lac, des chemins de randonnée et de nombreux espaces naturels. Habitants, visiteurs, familles et touristes viendront profiter d'un cadre remarquable qui fait la renommée d'Aydat et du territoire des volcans d'Auvergne.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un très bel été à Aydat, placé sous le signe de la convivialité, de la découverte et du bien vivre ensemble.



MAIRIE D'AYDAT

2, place de l'Eglise - le Bourg
63970 Aydat
Tél : 04 73 79 37 15
Mail : secretariat@mairieaydat.fr
www.aydat.fr

Directeur de la publication : Franck SERRE
Coordination : Marine POMMIER
Comité de rédaction : Michèle DEJOUX - Nadine DESFRANÇOIS - Vivien GAS - Élodie LESAICHOT - Anaïs MONNET - Marine POMMIER - Franck SERRE
Crédit photo : Mademoiselle image, SMMVA, SICTOM, Ecoles, Mond'Arverne, C.BEAL, M.DEJOUX, N.DESFRANÇOIS, commerces et associations, Parc des volcans, Office de tourisme, Ecole de voile
Conception : Chloé BEAL
Impression : L'imprimeur, 63200 Mozac
Tirage : 1450 exemplaires - Juin 2026

Vie municipale - Cadre de vie

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL À AYDAT



Le vendredi 27 mars 2026, le conseil municipal d'Aydat s'est réuni en salle du conseil à la mairie à l'occasion de son installation officielle.

Conformément aux dispositions en vigueur, la séance a été présidée par la doyenne du conseil, Madame Michèle DEJOUX. Cette réunion avait notamment pour objectif l'élection du nouveau maire et ses adjoints, organisée à bulletins secrets.

À l'issue du scrutin, Monsieur Franck SERRE a été élu maire de la commune. Il a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du conseil municipal pour la confiance qui lui a été accordée, affirmant sa volonté de s'engager pleinement au service des habitants et du territoire.

Résultats :

Dans la continuité de cette installation, le maire a procédé à la détermination du nombre d'adjoints, fixé à quatre.

Les adjoints :



Nadine DESFRANÇOIS
1ère adjointe
Affaires sociales, Solidarité,
Espace Loisirs



Stéphane POINT
2ème adjoint
Bâtiments, Transition écologique



Marine POMMIER
3ème adjointe
Communication, Economie



Jean François SAUTAREL
4ème adjoint
Voirie, Urbanisme, Mobilité

Les conseillers délégués :



Philippe COMBE
Vie scolaire



Michèle DEJOUX
Patrimoine



Catherine LOILLIER
Labels, Cadre de vie,
Comités de villages



Sophie VEYSSIERE
Vie associative

Les élus communautaires qui vous représenteront à Mond'Arverne Communauté :



Franck SERRE
Maire
2ème Vice-Président délégué aux
finances et à l'agriculture

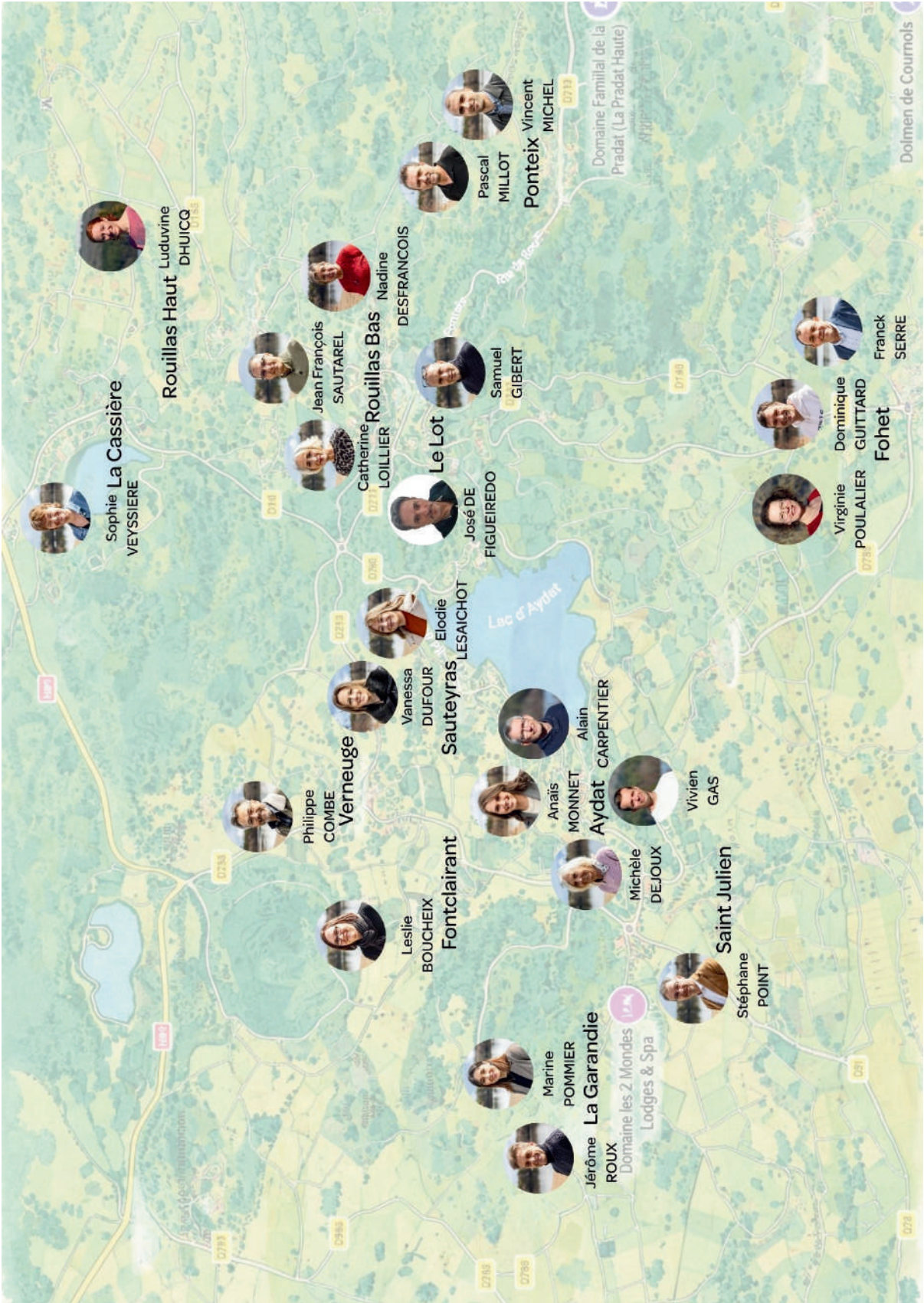


Marine POMMIER
3ème adjointe
Communication, Economie



Virginie POULALIER
Elue

LE CONSEIL MUNICIPAL À AYDAT



COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission	Composition
Finances	Alain CARPENTIER, Philippe COMBE, Michèle DEJOUX, Nadine DESFRANÇOIS, Catherine LOILLIER, Stéphane POINT, Marine POMMIER, Virginie POULALIER, Jean-François SAUTAREL, Franck SERRE (responsable), Sophie VEYSSIERE
Voirie, Réseaux et mobilité	Nadine DESFRANÇOIS, Vivien GAS, Samuel GIBERT, Catherine LOILLIER, Vincent MICHEL, Pascal MILLOT, Stéphane POINT, Virginie POULALIER, Jérôme ROUX, Jean-François SAUTAREL (responsable), Franck SERRE.
Bâtiments, Patrimoine, Transition écologique	Alain CARPENTIER, Philippe COMBE, Michèle DEJOUX, Vincent MICHEL, Pascal MILLOT, Anaïs MONNET, Stéphane POINT (responsable), Virginie POULALIER, Jérôme ROUX, Jean-François SAUTAREL, Franck SERRE.
Cadre de vie	Leslie BOUCHEIX, Ludivine DHUICQ, Catherine LOILLIER (responsable), Anaïs MONNET, Marine POMMIER, Franck SERRE et Sophie VEYSSIERE.
Vie scolaire	Leslie BOUCHEIX, Philippe COMBE (responsable), Nadine DESFRANÇOIS, Ludivine DHUICQ, Vanessa DUFOUR, Pascal MILLOT, Franck SERRE
Vie associative	Leslie BOUCHIEX, José DE FIGUEIREDO, Michèle DEJOUX, Nadine DESFRANÇOIS, Marine POMMIER, Jérôme ROUX, Franck SERRE, Sophie VEYSSIERE (responsable)
Urbanisme	Philippe COMBE, Samuel GIBERT, Catherine LOILLIER, Stéphane POINT, Virginie POULALIER, Jean François SAUTAREL (responsable), Franck SERRE, Sophie VEYSSIERE
Communication, Bulletin municipal	Michèle DEJOUX, Nadine DESFRANÇOIS, Vivien GAS, Elodie LESAICHOT, Anaïs MONNET, Marine POMMIER (responsable), Franck SERRE
Marchés publics	José DE FIGUEIREDO, Nadine DESFRANÇOIS, Dominique GUITTARD, Vincent MICHEL, Stéphane POINT, Jean François SAUTAREL, Franck SERRE (responsable)
Espace loisirs	Leslie BOUCHEIX, Philippe COMBE, José DE FIGUEIREDO, Nadine DESFRANÇOIS (responsable), Vanessa DUFOUR, Anaïs MONNET, Franck SERRE, Sophie VEYSSIERE
Commerces, Vie économique	Leslie BOUCHEIX, Nadine DESFRANÇOIS, Elodie LESAICHOT, Catherine LOILLIER, Marine POMMIER (responsable), Virginie POULALIER, Jean-François SAUTAREL, Franck SERRE
Attributions de biens et logements	Nadine DESFRANÇOIS, Ludivine DHUICQ, Samuel GIBERT, Catherine LOILLIER, Marine POMMIER, Jean François SAUTAREL, Franck SERRE (responsable)

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS

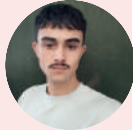
Syndicat / Organisme	Titulaire / Suppléant
SME (Syndicat Mixte de l'Eau) de la région Issoire	
Eau potable / Assainissement non collectif	Dominique GUITTARD / Stéphane POINT
SMVVA (Syndication Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon)	
Assainissement collectif	Dominique GUITTARD (Vice-Président) / José DE FIGUEIREDO
GEMAPI (via Mond'Arverne Communauté)	Virginie POULALIER
SICTOM (via Mond'Arverne Communauté)	Dominique GUITTARD - Franck SERRE / Virginie POULALIER - Samuel GIBERT
EPF SMAF (via Mond'Arverne Communauté)	Franck SERRE / Marine POMMIER
Secteur intercommunal d'Energie de Veyre Monton	Jean François SAUTAREL / Stéphane POINT
SMPNRVA (Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne)	Virginie POULALIER / Marine POMMIER

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

Les arrivées



Nao BORGES



Espace Loisirs



01 octobre 2025



Olivier GILLIOTTE



Services Techniques



05 janvier 2026

Les départs



Jessica CROZEMARIE



Espace Loisirs



30 septembre 2025



Patrice SAVIGNAT



Services Techniques



09 novembre 2025

Les nommés



Mélissa TOUITA



Espace Loisirs



01 octobre 2025

LE CIVISME, L'AFFAIRE DE TOUS À AYDAT

Le bien vivre ensemble repose sur le respect et la responsabilité de chacun. Pour que notre commune reste agréable et sécurisée pour tous, quelques règles simples de civisme sont à respecter :

- Respect des espaces publics : ne pas jeter de déchets dans les rues, parcs ou forêts.
- Propreté et entretien : entretenir son jardin, utiliser correctement les conteneurs de tri et ramasser les déjections de vos animaux.
- Respect du voisinage : limiter le bruit, respecter les horaires de travaux et veiller à la tranquillité de chacun. (Lundi au samedi 8h30-12h00 / 14h00-19h00 - Dimanche & jours fériés : 10h00-12h00)
- Circulation et stationnement : respecter le code de la route et les zones de stationnement pour la sécurité de tous.

Animaux : une responsabilité partagée

La présence d'animaux fait partie de la vie de notre commune, mais elle implique aussi des responsabilités pour garantir la sécurité et le respect de tous :

- Respecter les animaux : toute forme de maltraitance est inacceptable et punie par la loi.
- Tenir les chiens en laisse lors des promenades afin d'éviter tout incident.
- Être vigilant face aux chiens errants et signaler toute situation dangereuse.
- Ramasser systématiquement les déjections canines dans l'espace public.
- Déclarer en mairie les chiens catégorisés, conformément à la réglementation.
- Veiller à limiter les nuisances animales (bruits, dégradations...) afin de préserver la tranquillité du voisinage.
- Penser à faire stériliser vos chats afin d'éviter leur prolifération.

Chaque geste compte pour préserver la qualité de vie de notre commune.

RECENSEMENT

Combien serons-nous en 2026 ?

Recensement de la population et des logements

L'enquête commencée le 15 janvier s'est terminée le 21 février 2026. Cette mission essentielle pour la vie locale a été menée par Agnès, Laure, Nao, Thierry, Yvette, agents recenseurs désignés par la commune. Nous les remercions pour leur engagement, leur disponibilité et leur persévérance. La tâche n'a pas toujours été facile pour recueillir les données.

Les chiffres du recensement permettent de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Quelques chiffres :

- Logements recensés : 1506
- Résidences secondaires : 198

Population : 2631 dont 2230 réponses par internet, 374 par papier, 27 foyers n'ont pu être recensés.

Chaque fin d'année l'INSEE met à jour les chiffres pour la population de référence en vigueur en 1er janvier de l'année suivante.

LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE

Le budget communal est le document qui retrace l'ensemble des ressources et des charges de la commune pour l'année. Il est divisé en deux grandes sections : la section de fonctionnement, qui couvre les dépenses du quotidien (personnel, services, entretien), et la section d'investissement, qui finance les projets structurants et le remboursement des emprunts. Ce budget a été voté en équilibre par le Conseil Municipal, conformément aux obligations légales applicables aux collectivités locales.

RECETTES

FONCTIONNEMENT

3 423 992 €

Impôts et taxes :	1 463 460 €
Dotations et participations :	1 215 798 €
Produits d'exploitation :	379 500 €
Autres recettes :	365 234 €

Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur la fiscalité locale (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires) qui représente à elle seule 43 % des ressources. Les dotations de l'Etat – notamment la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) – constituent le second pilier avec 35 % des recettes. Les produits d'exploitation (cantine, locations, services) et les autres recettes complètent l'ensemble.

INVESTISSEMENT

1 968 623 €

Opérations financières :	994 829 €
Emprunt :	470 970 €
Dotations et subventions :	301 224 €
Virement section fonctionnement :	201 600 €

Les recettes d'investissement permettent de financer les projets de la commune. La commune a recours à l'emprunt à hauteur de 470 970 €, complété par des subventions obtenues auprès de l'Etat, du Département ou de la Région (301 224 €). Le virement de la section fonctionnement (201 600 €) traduit la capacité d'autofinancement dégagée par la gestion courante.

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

3 423 992 €

Charges à caractère général :	1 462 352 €
Dépenses de personnel :	1 417 400 €
Charges de gestion courante :	233 560 €
Virement section investissement :	201 600 €
Intérêts de dettes :	67 916 €
Opérations d'ordre :	11 164 €

Les dépenses de fonctionnement sont dominées par les charges à caractère général (43 %) : fluides, fournitures, contrats de maintenance, assurances. Les dépenses de personnel (41 %) reflètent l'engagement humain au service des habitants : agents municipaux, personnel des écoles, services techniques. Les intérêts de dettes témoignent d'un encours maîtrisé. Le virement illustre la bonne santé financière de la commune.

INVESTISSEMENT

1 968 623 €

Voirie, matériel, immobilisations :	993 200 €
Solde section investissement :	476 365 €
Remboursement dettes et emprunts :	201 600 €
Bâtiments et installations :	150 000 €
Opérations financières :	141 258 €
Etudes :	5 600 €

La section investissement traduit la volonté de la commune d'agir sur le long terme. La voirie, le matériel et les immobilisations (993 200 €) couvrent l'entretien des routes, les acquisitions et les aménagements. Les bâtiments (150 000 €) financent la rénovation des équipements publics. Le remboursement du capital des emprunts (201 600 €) garantit la soutenabilité de la dette communale.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Section fonctionnement (recettes = dépenses) :	3 423 992 €
Section investissement (recettes = dépenses) :	1 968 623 €
Budget total de la commune :	5 392 615 €

Ce budget est voté en strict équilibre, comme l'exige la loi pour toutes les collectivités locales. Il reflète la volonté du Conseil Municipal de concilier la qualité des services rendus aux habitants au quotidien et le maintien d'une politique d'investissement dynamique, tout en préservant les finances de la commune sur le long terme. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à consulter les documents budgétaires disponibles en mairie.

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MATERNELLE : UNE MATINÉE D'ACCUEIL ET DE DÉCOUVERTE

Le samedi 31 janvier, l'école maternelle a ouvert ses portes aux familles des futurs élèves de la rentrée 2026/2027.

Cette matinée a permis aux enfants de découvrir leur futur environnement scolaire : les salles de classe, les espaces de vie ainsi que les différents aménagements de l'école. Un premier contact rassurant, favorisant une rentrée sereine.

Les enseignantes étaient présentes pour accueillir les familles, présenter le fonctionnement de l'école et répondre aux nombreuses questions des jeunes parents.

Le service périscolaire était également mobilisé afin d'apporter des informations complémentaires sur l'organisation de la cantine ainsi que sur les accueils du matin et du soir. Ce temps d'échange a permis de présenter l'ensemble des services proposés aux familles et d'accompagner au mieux cette future rentrée.

Une seconde visite a eu lieu le 5 juin en fin de journée. Elle a permis aux futurs élèves de revenir dans les locaux et de se familiariser davantage avec leur futur environnement. À cette occasion, une visite de la cantine et de l'accueil périscolaire est proposée, afin de répondre aux dernières questions des familles avant la période estivale.

Un moment convivial et enrichissant, apprécié par l'ensemble des participants.

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE : UN ENGAGEMENT DE LA COMMUNE

Le harcèlement scolaire peut entraîner des conséquences importantes sur le bien-être et la confiance en soi des enfants. Moqueries répétées, mises à l'écart ou comportements agressifs ne doivent jamais être banalisés.

Consciente de ces enjeux, la commune s'engage activement dans une démarche de prévention du harcèlement scolaire, en lien avec l'école, le périscolaire et les familles. Les temps périscolaires (cantine, accueils du matin et du soir) sont des moments clés de la vie des enfants, où la vigilance et la cohérence éducative sont essentielles.

Des actions de sensibilisation sont menées auprès des élèves afin de les aider à reconnaître les situations de harcèlement, à exprimer leurs émotions et à comprendre l'importance de demander de l'aide. La commune s'appuie notamment sur le partenariat avec CVHS63, association spécialisée dans la prévention des violences et du harcèlement scolaire.

Les équipes périscolaires sont également accompagnées et sensibilisées, afin de pouvoir repérer les situations préoccupantes et agir de manière adaptée. Les familles seront associées à cette démarche par la mise en lien avec l'association, afin de favoriser le dialogue et la protection des enfants. Inscrite dans le Projet Éducatif de Territoire, cette action traduit la volonté de la commune d'offrir à chaque enfant un environnement éducatif bienveillant, sécurisé et respectueux.

Paroles d'agents municipaux

Isabelle, Marine, Carole

“ Pourquoi la prévention du harcèlement est-elle importante sur les temps périscolaires ?

“Les enfants vivent beaucoup de choses en dehors du temps de classe. À la cantine ou en garderie, notre rôle est de veiller à ce que chacun se sente respecté et en sécurité.”

“ Comment réagissez-vous face à une situation qui vous inquiète ?

Nous sommes attentifs aux petits changements de comportement.
Les informations sont d'abord transmises à la responsable de service (Carole), puis échangées avec les institutrices afin que la situation soit prise en compte rapidement.
Si le comportement est jugé d'un degré suffisamment important, les parents en sont informés. L'école fait également le lien avec le CVSH 63 et le psychologue si nécessaire.”

“ Comment percevez-vous l'engagement de la mairie dans la prévention du harcèlement scolaire ?

C'est une démarche très importante pour nous. La mairie prend ce sujet au sérieux et nous donne les moyens d'agir, en nous accompagnant et en travaillant avec des partenaires spécialisés comme CVHS63.
Cela montre une vraie volonté de protéger les enfants et de soutenir les équipes au quotidien.”

CONCOURS NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Cette année encore, les élèves de CE1 de la classe de Bernadette Richy ont participé au concours national de lutte contre le harcèlement. Sensibilisés à l'importance du respect et de la bienveillance, les élèves se sont engagés avec enthousiasme dans ce projet citoyen.

5% : c'est le chiffre national moyen d'enfants harcelés en école élémentaire en France. Les élèves ont travaillé sur ce chiffre afin de mieux appréhender cette réalité ainsi que ses conséquences, ces échanges ont permis aux élèves de prendre conscience que le harcèlement peut toucher des enfants de leur âge, et qu'il est essentiel d'agir ensemble pour le prévenir.

Les élèves ont eu la chance de collaborer avec l'illustratrice Cécile Melliez, qui les a accompagnés dans la mise en images de leurs idées et de leurs messages contre le harcèlement.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE CRÉENT LE FESTIVAL D'AYDAT...

Durant une soirée l'école maternelle s'est transformée en lieu de cérémonie pour attribuer l'Apollinaire d'or à l'œuvre la plus appréciée par les visiteurs.

Les familles des élèves ont pu apprécier le travail artistique des élèves qu'il soit sous forme de peinture, de sculpture ou de vidéo.

L'Apollinaire d'or a été remporté par une œuvre inspirée de l'artiste Takashi Murakami. Félicitations à la classe de Séverine Jallageas (classe jaune) qui a remporté cette distinction.



Retour en image



120 ans

Séparation Eglise et Etat

Tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à l'édition d'une affiche pour célébrer les 120 ans de la séparation de l'Église et de l'État. Chaque classe a contribué à la création de l'affiche en apportant sa touche personnelle, en lien avec cet événement historique majeur. Ce projet a permis aux élèves de mieux comprendre cet aspect fondamental de l'histoire de la République Française tout en développant leur créativité et leur esprit de collaboration. L'affiche a ainsi été un moyen concret de rendre hommage à cette séparation, tout en impliquant activement les élèves dans cette démarche festive et éducative.

ÉCO délégués

Cette année, des éco-délégués ont été élus à l'école élémentaire afin de continuer à sensibiliser et à impliquer les élèves dans des actions concrètes en faveur du développement durable. Ces représentants seront chargés de mettre en place plusieurs initiatives visant à améliorer l'impact environnemental de l'école. Parmi les projets prévus, on compte des actions de tri des déchets, des campagnes de sensibilisation à la réduction de la consommation d'énergie, ainsi que des actions pour favoriser la biodiversité. L'objectif est de rendre chaque élève acteur de la protection de l'environnement, tout en contribuant à un cadre de vie plus respectueux de la planète.



CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

S'ENGAGER AUJOURD'HUI,
CONSTRUIRE DEMAIN !



QU'EST-CE QUE LE CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), c'est l'opportunité pour les jeunes de s'engager, de proposer des idées et de participer activement à la vie de leur commune.



POURQUOI PARTICIPER ?

- ✓ Donner ton avis et faire entendre ta voix
- ✓ Découvrir le fonctionnement de la commune
- ✓ Débattre, construire des projets et passer à l'action
- ✓ Développer confiance, autonomie et esprit d'équipe



COMMENT ÇA MARCHE ?

Composé de volontaires, le CMJ se réunira régulièrement pour échanger, réfléchir et proposer des actions concrètes. Accompagnés par des élus et des agents municipaux, les jeunes seront acteurs de projets utiles à tous et répondant aux besoins de leur génération.



UN VÉRITABLE OUTIL PÉDAGOGIQUE

Le CMJ permet de développer de nombreuses compétences : prise de parole en public, travail en équipe, esprit critique, sens des responsabilités... et surtout, de devenir un citoyen éclairé, impliqué et fier de sa commune.



NOTRE ENGAGEMENT

En créant le CMJ, l'équipe communale réaffirme son engagement en faveur de la jeunesse, actrice du présent et de l'avenir de notre territoire. Votre énergie, vos idées et votre regard sont essentiels !



RENDEZ-VOUS

le

27
JUIN

À 10H00

SALLE DU CONSEIL

Tu es en classe de

CM1, CM2, 6^{ème} ou 5^{ème}

à la rentrée scolaire 2026 ?

Ce rendez-vous est pour toi !

Un temps de convivialité clôturera cette rencontre.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Suite aux élections municipales, et à l'installation du nouveau conseil municipal, la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été arrêtée afin d'assurer la continuité des actions de solidarité sur le territoire.

La présidence du CCAS est assurée par Franck SERRE, en sa qualité de Maire de la commune.

Le CCAS joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Il accompagne les habitants les plus fragiles et contribue à renforcer la solidarité locale.

Les membres élus au CCAS sont : Leslie BOUCHEIX, Philippe COMBE, José DE FIGUEIREDO, Michèle DEJOUX, Nadine DESFRANÇOIS, Vanessa DUFOUR, Vivien GAS, Stéphane POINT, Marine POMMIER et Sophie VEYSSIERE.

À la suite des désignations, les membres nommés du Conseil d'administration du CCAS sont :

- Isabelle DROUET
- Jean-Michel GARD
- Béatrice HANDIA
- Annie LE CALVEZ
- Laure LEFEVRE
- Laurence MERCIER
- Martine MORIN
- Isabelle NURIT
- Isabelle RENIERS
- Catherine TURPIN

Le CCAS s'appuie sur l'engagement de ses membres pour analyser les besoins sociaux du territoire, soutenir les initiatives locales et développer des actions en faveur des publics les plus vulnérables. La commune remercie l'ensemble des membres pour leur implication et leur engagement au service de la solidarité locale.

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE : ET SI VOUS ACCUEILLIEZ UN JEUNE CHEZ VOUS ?

D'un côté, des seniors sont souvent seuls dans leur logement et peuvent rencontrer des difficultés au quotidien. De l'autre, des jeunes ont parfois du mal à se loger à moindre coût. Ce constat a débouché sur la création de "Partage 1 Toit", dont le but est de favoriser et accompagner la rencontre entre les seniors (de plus de 60 ans) et les jeunes (de moins de 30 ans). L'association se charge de mettre en relation, d'organiser les modalités de colocation et de suivre la cohabitation entre l'hébergeur et l'hébergé, dont les besoins et attentes peuvent être convergents ou complémentaires.

En contrepartie d'un loyer modeste, le jeune s'engage à passer du temps avec le senior, pour lui apporter une présence et éventuellement une entraide.

Créé en 2021 sur le Puy-de-Dôme par le SIRA (Service Interdépartemental pour la Réussite des Alternants), "Partage 1 toit" permet de faire plus que cohabiter : vivre ensemble. Ce service est soutenu par Mond'Arverne Communauté depuis 2025.

L'équipe est actuellement à la recherche de nouveaux accueillants, qui pourraient mettre à disposition une chambre pour un jeune, afin qu'il puisse poursuivre son parcours d'étudiant, de stagiaire, d'apprenti, de reconversion ou encore de salarié. N'hésitez pas à contacter le service : 06 28 18 84 92 - partage1toit@gmail.com - <https://partage1toit.fr/>

ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE

Les conditions pour déposer une demande : avoir 70 ans, vivre seul (e), être non imposable. La demande doit être renouvelée chaque année auprès de la mairie. Le remboursement a lieu en décembre ou janvier. En 2025, 18 personnes ont bénéficié de cette aide.

MON JOURNAL D'AIDANT

La Mairie d'Aydat relaie une ressource de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du Puy-de-Dôme à destination des aidants, qui accompagnent un proche au quotidien. Essentiel et souvent éprouvant, ce rôle nécessite aussi de prendre soin de soi. Découvrez le guide « MON JOURNAL SANTÉ – Prendre soin de soi, c'est prendre soin de l'autre », conçu par l'association "Avec Nos Proches", avec le soutien de l'Assurance retraite. La commune d'Aydat reste engagée pour le soutien des aidants et le bien-être de tous.



Personnes dites sensibles - Plan canicule

Le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour un registre nominatif des personnes "dites sensibles" de sa commune.

L'objectif est de permettre des interventions ciblées en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence comme lors des périodes de canicule.

Ce registre cible :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées,
- Les personnes les plus vulnérables, isolées.

Qui réalise la demande d'inscription ?

Elle est réalisée soit par la personne concernée, ou par son représentant légal, soit par un tiers.

Qui peut être tiers ?

La notion de tiers ici est large : toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant...) ou morale (CCAS, service de soins à domicile...)

Comment est effectuée la demande ?

Les demandes d'inscription peuvent se faire :

- En mairie, soit directement au guichet, soit par téléphone,
- En complétant l'imprimé disponible sur le site de la commune,
- Par courrier postal ou par mail au secrétariat de mairie.

Lorsque la demande émane d'un tiers, elle doit obligatoirement être réalisée par écrit.

Le maire accuse réception de la demande d'inscription.

La personne devra toujours donner son accord. Elle dispose d'un droit d'accès et de rectification des renseignements qui la concerne. Elle peut également demander à être radiée.

Seules les personnes nommément désignées par le maire peuvent avoir accès au registre nominatif. Ces personnes sont tenues au secret professionnel.

Suite à ces inscriptions, les membres du CCAS lors des périodes de canicule, prendront contact avec ces personnes pour rappel des consignes et s'assurer de leur bonne santé.

PASS REGION SENIORS

La région met en place un Pass région seniors pour contribuer au bien vieillir de ses habitants. C'est une carte gratuite offerte à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes de 65 ans et + pour bénéficier d'avantages dans différents domaines (culture, tourisme, mobilité) sur toute la région.

Pour demander votre carte:

Consultez le site : www.auvergnerhonealpes.fr/passregionseniors, contactez le 04 86 27 98 50. Vous trouverez également des dépliants d'information en mairie.

Pourquoi devenir partenaires:

Cela vous permet de:

- Valoriser votre offre auprès de 2 millions d'utilisateurs potentiels sur l'ensemble de la région,
- Bénéficier d'un plan de communication d'envergure dès le lancement,
- De mettre en valeur vos offres grâce à un référencement et une géolocalisation sur une application dédiée.

Comment devenir partenaires:

- S'inscrire sur le site passregion.auvergnerhonealpes.fr,
- Proposer un avantage aux détenteurs du Pass (pourcentage de réduction, une tarification spéciale, gratuité...), des offres flash, de manière constante ou occasionnelle.

Rencontre intergénérationnelle

Le mercredi 8 octobre, dans le cadre de la semaine bleue 7 personnes ont participé à la journée intergénérationnelle à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

4 ateliers ont été réalisés : théâtre impro, pâtisserie, lecture de contes, activités manuelles avec réalisation d'objets que les enfants ont emportés.

5 participants ont pris leur repas à la cantine et certaines sont restées jusqu'au goûter.

Les enfants ont été très actifs et impliqués dans les activités de ces ateliers.

Il s'agissait d'une première rencontre intergénérationnelle. Notre souhait est de renouveler l'opération.



Colis de Noël

Cette année 123 colis ont été préparés et distribués par les membres du CCAS aux personnes de 80 ans et plus et aux résidents en EHPAD.

Franck Serre les a remis personnellement aux doyen(ne)s : Mme Bersano (100 ans), Mme Lollivier (99 ans) et M. Bonnet (98 ans).

Repas des aînés

Le dimanche 12 avril 2026, la commune et le CCAS ont organisé leur traditionnel repas des aînés à l'Espace Loisirs, rassemblant 110 participants dans une ambiance conviviale.

Le maire, Franck Serre, a ouvert la journée en remerciant les convives et les bénévoles.

Un spectacle dynamique de la troupe Les Vieilles Charnues and Co a rythmé l'apéritif et le repas avec humour et chansons connues.

L'après-midi s'est poursuivie en musique et danses.

Une belle journée de partage et de convivialité pour les aînés d'Aydat.



Travaux

Travaux de sécurisation à Aydat

Les travaux de sécurisation du cheminement piétonnier ont été réalisés afin de permettre aux enfants du chemin des Roussoux de se rendre à l'école en toute sécurité.

Ils viennent compléter la première partie le long du cimetière d'Aydat réalisée l'an dernier.



Sur la partie basse vers l'impasse de la Fontaine, un renforcement de sécurité sera mis en place par les services techniques avec un passage de courtoisie sur la chaussée et une protection le long du trottoir par des potelets ou barrières.



TRAVAUX PONTEIX

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif et des réseaux secs sur le village seront terminés sur l'année 2026.

Ces travaux consistent en la pose d'un réseau de collecte d'assainissement sur une longueur totale de 895 mètres linéaire et la mise en œuvre de 43 branchements individuels.

Ces travaux visent à poursuivre la modernisation et la mise en conformité du réseau, pour une meilleure gestion des eaux usées au sein du village de Ponteix.



TRAVAUX SALLE PIERRE VAZEILLES

L'architecte en charge de la réfection de la salle Pierre Vazeilles a été choisi et a fait des propositions pour l'aménagement des salles du bas.

Une présentation a été faite aux associations susceptibles d'utiliser les différentes salles afin de recueillir leurs besoins.

Les travaux concerneront également l'isolation par l'extérieur et l'aménagement extérieur.

VOL DE CUIVRE

La commune a été victime à cinq reprises de vol de câbles. La remise en état avoisine les 25 000 euros à charge pour la mairie. Les faits ont été constatés sur plusieurs sites : terrain de foot, La Garandie, Rouillas Bas (proche de l'église), boulevard du Lac et chemin Beausite, où des vols de cuivre ont été signalés.

LOGEMENTS SENIORS ET FAMILIAUX

Les travaux pour les logements seniors et familiaux doivent démarrer en septembre.

Les modalités de déroulement des travaux seront présentées lors d'une réunion à Rouillas-Bas le 20 juin 2026 à 11h00, salle Pierre Vazeilles. Le maire et les adjoints seront disponibles pour répondre à vos questions.

Commerce, vie économique

LES MARCHÉS D'AYDAT : DES RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX

La commune d'Aydat vous propose tout au long de l'année, et plus particulièrement en période estivale, plusieurs marchés favorisant les rencontres, la découverte et le partage. Ces rendez-vous sont l'occasion idéale de soutenir les producteurs et commerçants locaux tout en profitant de produits frais et de qualité.



Marché hebdomadaire – Tous les mercredis

Retrouvez chaque mercredi matin, de 10h à 12h30, le marché sur le parking de l'Eglise en face de la mairie.



Marché estival – Tous les mardis

Retrouvez chaque mardi matin, de 8h à 13h00, le marché sur le parking de l'Eglise en face de la mairie.



Marché estival – Tous les jeudis

Retrouvez chaque jeudi en fin de journée, de 17h à 21h00, le marché sur le parking de l'Espace Loisirs.

Ces marchés attirent habitants et visiteurs dans une atmosphère familiale et animée. Produits artisanaux, spécialités locales et animations musicales contribuent à faire de chaque rendez-vous un moment de partage et de découverte.

NOUVEAU SERVICE DE TAXI SUR LA COMMUNE

La commune est heureuse de vous présenter **Mickaël FOUBERT**, le nouveau service de taxi qui prend le relais de Taxi VERA.

Il propose :

- **Taxi privé** pour particuliers et professionnels
- **Taxi conventionné** pour consultations, hospitalisations et rendez-vous médicaux

Contact et réservation :

☎ 06 60 28 60 02

✉ mickael.taxi.aydat@hotmail.com

Un service de proximité fiable pour faciliter vos déplacements sur la commune et ses environs. N'hésitez pas à faire appel à ce nouveau taxi !

LA GAUFRERIE DE LOUISE : UNE PAUSE GOURMANDE AU LAC D'AYDAT

La Gaufrierie de Louise propose des gaufres belges sucrées et salées revisitées, des glaces locales, boissons et bières belges et artisanales, à consommer sur place en terrasse ou à emporter. Elle assure aussi des prestations ambulantes pour événements privés et professionnels (anniversaires, brunchs, fêtes d'entreprise...), avec des prestations sur mesure. La Gaufrierie est ouverte les week-ends et jours fériés en avril, mai et juin ; 7j/7 de 11h45 à 20h45 en juillet et août ; et les informations pour septembre et octobre sont à suivre sur Instagram et Facebook (@lagaufriedelouise).

Contact

📍 23 Boulevard du Lac

☎ 06 15 78 97 18



DÉPLOIEMENT DES COLONNES ET TRI

En juillet 2024, le SICTOM des Couzes a lancé le déploiement généralisé des points d'apport volontaire sur les 46 communes qui composent son territoire. Ce projet ambitieux a pour objectif de sécuriser les métiers de la collecte qui comptent parmi les plus accidentogènes en France et d'optimiser les trajets afin de limiter les coûts et réduire l'impact environnemental. Par ailleurs, le déploiement des colonnes dans les hameaux du syndicat en 2020 et le retour d'expériences d'autres collectivités, permettent d'envisager une réduction de 35% des refus de tri.

Au 1er janvier 2026, 357 points d'apport volontaire étaient opérationnels dans 28 communes du territoire. Le Syndicat constate déjà une réduction des kilomètres parcourus par les camions de collecte, ainsi qu'une baisse significative des accidents de travail et des arrêts maladie. Le syndicat a par ailleurs noté une forte baisse d'encombrants dans les colonnes.

Néanmoins, alors que la moitié des colonnes ont été déployées, les refus de tri poursuivent leur progression. Résultant principalement d'erreurs, d'une mauvaise interprétation des consignes, et plus rarement d'incivilités, ces déchets ne peuvent-être traités par le centre de tri. Ils sont alors réorientés vers l'incinérateur et représentent un surcoût pour la collectivité et les usagers: **215 000 euros en 2024** à la charge des contribuables.



Les emballages et papiers ? En vrac, pas en sac :

L'analyse des bennes de tri, montre en premier lieu une forte présence de sacs pleins qui représentent 60 % des refus. Pour rappel, seuls les emballages et papiers jetés en vrac dans les colonnes (et les bacs restants) pourront être valorisés. En sacs ou imbriqués les uns dans les autres, ils ne seront pas acceptés par le centre de tri.

De la même manière, depuis l'été 2025, les textiles sont de plus en plus présents dans les colonnes de tri. Les textiles et linges de maison n'ont pas leur place avec les emballages et papiers et s'ajoutent par conséquent aux refus du centre de tri. Ils disposent de leur propre filière et doivent être déposés en déchèterie dans les colonnes dédiées ou, pour les textiles en très bon état, dans les caissons de réemploi qui permettront de leur donner une seconde vie.

Vous pouvez retrouver toutes les consignes de tri sur le site internet du SICTOM des Couzes : <https://sictomdescouzes.fr/le-tri/>, ou au format papier dans votre mairie.

Les efforts de chacun améliorent la qualité du tri et limitent les impacts environnementaux et économiques de la gestion de nos déchets.

TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DES PUY DE LA VACHE ET DE LASSOLAS

La première phase du chantier a débuté en mars. Durant environ deux ans, des fermetures ponctuelles et successives auront lieu selon les phases et les zones de travaux, sans fermeture complète du site. L'objectif est de garantir la sécurité de toutes et tous et de préserver durablement ces sites naturels emblématiques de la Chaîne des Puy.

Pour suivre l'avancée du chantier, connaître les sentiers ouverts et continuer à découvrir le territoire, retrouvez toutes les informations actualisées sur www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/chaîne-des-puys-faïlle-de-limagne/infos-puys-et-travaux ou via le QR code suivant.



LA ZONE HUMIDE DU LAC D'AYDAT TOUJOURS ATTRACTIVE

Comme tous les ans, la zone humide du lac d'Aydat a été valorisée et mise à l'honneur durant l'année 2025. Ce milieu naturel restauré sert de support pour de nombreuses animations tout public voire des « chantiers école ». Des étudiants de l'Université Clermont Auvergne, des jeunes de la mission locale, des enfants de l'école de Saint-Pierre-Colamine ou encore des agents de l'Etat de la Direction Départementale des Territoires ont ainsi pu bénéficier d'une présentation de la zone humide par le technicien rivières du SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon) parfois accompagné du CPIE de Theix (Centre Permanent l'Initiatives pour l'Environnement). Les apprentis en terminale « aménagements paysagers » du lycée agricole de Marmilhat sont intervenus pour nettoyer les abords des pontons.



Enfin, Aurélien MATHEVON, technicien rivières du SMVVA a participé à 2 conférences aux côtés d'autres acteurs



Conférence « Eaux de baignade, concilier les enjeux économiques et sanitaires » dans le cadre du salon Cycl'eau à Polydôme à Clermont-Ferrand. L'objectif était de comprendre les problématiques des zones de baignade en expliquant l'efficacité des solutions fondées sur la nature et notamment celle d'un milieu naturel restauré comme la zone humide du lac d'Aydat,

Conférence « Comment retrouver une rivière naturelle ? » à la maison des sports de Clermont-Ferrand organisée par l'association « H2O sans frontières ». La zone humide a été présentée ainsi que les différents travaux réalisés en amont : aménagements agricoles (pose de clôtures, d'abreuvoirs ou de pontons) et reméandrage de la Veyre, de la Narse et du Labadeau.

Cette zone humide restaurée en 2012 est une solution fondée sur la nature qui prouve son efficacité et fait l'unanimité en matière d'amélioration de la qualité de l'eau et d'accueil de la biodiversité.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES : UNE ACTION DE PRÉVENTION

Dans une démarche de protection de l'environnement et de préservation de la sécurité de tous, la commune met en place une opération de lutte contre les frelons asiatiques jusqu'à fin septembre. Ces insectes, lorsqu'ils sont présents en nombre, peuvent représenter un danger pour les habitants, les animaux domestiques ainsi que pour la biodiversité locale, notamment les pollinisateurs. Afin de limiter leur prolifération, la Mairie met à disposition des pièges pour chaque foyer. Cette distribution s'inscrit dans une volonté d'action collective et de prévention à l'échelle du territoire communal. Les pièges sont à retirer directement en mairie, aux horaires d'ouverture habituels.

Cette opération repose sur la participation de chacun. La commune remercie par avance les habitants pour leur engagement dans cette action de vigilance et de protection du cadre de vie. Ensemble, poursuivons nos efforts pour préserver un environnement plus sûr et respectueux de la nature.

AYDAT CONSERVE SON PAVILLON BLEU POUR LA 14^e ANNÉE !

La commune d'Aydat est fière d'obtenir, pour la 14^e fois, le prestigieux label Pavillon Bleu pour sa plage emblématique.

Cette distinction place notre commune parmi les 485 sites labellisés en France (plages et ports) engagés dans une démarche de tourisme durable et de préservation de l'environnement.

Porté en France par l'association Teragir, le label récompense les actions concrètes menées en faveur du développement durable. À Aydat, cet engagement se traduit notamment par notre démarche « Plage Zéro Déchet », notre « Plage Zéro Fumeur » ainsi que par les opérations régulières de nettoyage et de valorisation des abords du lac.

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail collectif. La commune remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires qui contribuent chaque année à cette réussite : Clermont Auvergne Volcans, Mond'Arverne Communauté, les acteurs touristiques locaux et les associations engagées sur notre territoire.

Une belle récompense qui confirme l'engagement d'Aydat pour un cadre de vie préservé et un tourisme responsable.



Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



Un guide pratique pour vos projets de construction ou de rénovation

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? La charte architecturale et paysagère de la Chaîne des Puys – faille de Limagne est là pour vous accompagner.

Destiné aux particuliers comme aux professionnels, ce guide comprend des préconisations architecturales illustrées par typologie de villages et structure paysagère. Son objectif est d'améliorer la qualité architecturale des villages et de conforter les identités paysagères du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et de sa zone tampon. Cette charte a été conçue par les services du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne avec les communes, les collectivités et les associations. Si elle n'a pas de portée de réglementaire, un travail est conduit avec les collectivités qui souhaiteraient à terme inclure ces préconisations dans leurs documents d'urbanisme.

Vous y trouverez des préconisations concernant :

- **L'implantation** (recul / voirie, positionnement sur parcelle, mitoyenneté, opportunité de densification)
- **La volumétrie** (terrassement, hauteur, décrochés, pentes de toit)
- **Les matériaux et les couleurs** (aspect façade, menuiseries, matériaux toiture)
- **Les limites séparatives** (traitement des clôtures et abords)



FICHE TECHNIQUE 1 MONTAGNE ET LACS | CŒURS DE VILLAGE

La charte architecturale et paysagère de la Chaîne des Puys – faille de Limagne est un accompagnement pour la qualité et la cohérence des projets de construction et de rénovation. Cette fiche technique vient compléter le document d'urbanisme en vigueur sur votre commune, qui reste le seul document opposable avec lequel chaque projet devra être impérativement compatible pour obtenir l'autorisation d'urbanisme adéquate.

Implantation

1 Positionnement du bâti sur la parcelle

- > S'appuyer sur le découpage parcellaire existant aux largeurs inégales et aux angles en biseaux pour induire des espaces libres et un ressenti de tissu lâche, modéré par des axes de circulation sinueux.
- Exemple :
 - Éviter l'implantation parallèle aux limites séparatives.
 - Laisser libre l'espace de bâtis annexes l'avant-cour et le fond de parcelle pour donner des jardins, des pelouses et des places de stationnement en interface directe avec la rue.

2 Alignement

- > Conserver des espaces publics non construits au droit du bâti privé pour préserver un tissu peu clôturé typique des villages de montagne.

3 Possibilités de densification

- > Préserver les espaces extérieurs communs, les couloirs (voir lexique joint au diagnostic).
- > Dans le cadre de réhabilitation / rénovation de bâti vacant en cœur de village, s'entourer d'architectes et d'associations spécialisées.
- > Structurer l'ajout d'extension de part et d'autre d'un bâti pour participer à la lecture d'un cadastre peu dense, typiquement montagnard.
- Exemple :
 - Éviter les pignons sur rue pour assurer une continuité avec le patrimoine existant.
 - Si la plus longue façade existante est implantée sur rue privilégier une extension conçue dans le même axe que le bâti principal, l'aligner parallèle à la rue.
 - Si l'existant présente pignon sur rue : concevoir l'extension perpendiculaire à l'axe principal en arrière-cour, du moment qu'elle ne s'implante pas en limite de propriété.

4 En cas de redécoupage parcellaire

- > Éviter les angles droits systématiques.

Volumétrie

5 Nivellement

- > Favoriser une intégration du bâti dans la pente, utiliser le dénivelé pour créer des accès de plain-pied plutôt que de le modifier, mettre en œuvre une bonne étanchéité des murs semi-enterrés pour éviter les désordres.
- > Éviter le déblai-remblais apparent. En cas d'extension, privilégier un nivellement ayant le minimum d'impact sur le terrain naturel existant.
- Exemple :
 - Éviter les murs de soutènement en béton.
 - Si soutènement, les réaliser en pierre, idéalement sèche et d'une hauteur maximum de 1m.
 - Utiliser les montades qui créent des accidents naturels pour adosser un espace extérieur privé sans clôture, ou y appuyer une extension intégrée à la pente.

6 Pente et aspect du toit

- > Privilégier les toitures à deux pans, éviter les toitures à 4 pans (pas de mitoyenneté possible, typologie meridionale inexistante sur le territoire).
- > Privilégier dans tous les cas des pentes de toits de 55% et plus.
- > Encourager la construction de bâtiments à l'aspect massif, privilégier les combles aménageables (pente > 70%) et un bâti plus long que haut pour une meilleure intégration au tissu montagnard.
- > En cas de rénovation de toiture, préserver un rapport proche de 1 entre la hauteur des façades et la hauteur projetée de la toiture.

7 Hauteur / proportion

- > En cas de rénovation de toiture ou extension, contribuer à l'identité des montagnes et lacs par une volumétrie plus large que haute.
- > Favoriser les surélévations et les extensions dans le prolongement du bâti existant, sans renforcement.

8 Toiture -terrasse

À éviter dans les cœurs de bourg montagnards classiques.

Pour les villages de lacs (la Cassière, Aydat) : solution possible si et seulement si :

- > La volumétrie respecte les hauteurs et les alignements de l'environnement direct.
- > Les formes restent simples
- > Tout ou partie du volume utilise des matériaux locaux.

Abords et limites

10 Abords

- > Maintenir les espaces publics enherbés.
- > Rénover et entretenir le petit patrimoine, dans l'idéal pour lui redonner un usage collectif (ex : four à Mazzeo, lavoir rénové au Lot ...)

11 Limites séparatives

- > Éviter au maximum tout type de clôture pour valoniser la continuité existante entre parcelles publiques et privées.
- > Utiliser les jeux de niveaux induits par les montades pour délimiter des espaces extérieurs privés en se passant de clôture.

Exemple de préconisations de la Charte architecturale et paysagère de la Chaîne des Puys – faille de Limagne

Comment connaître les préconisations correspondant à ma parcelle ?

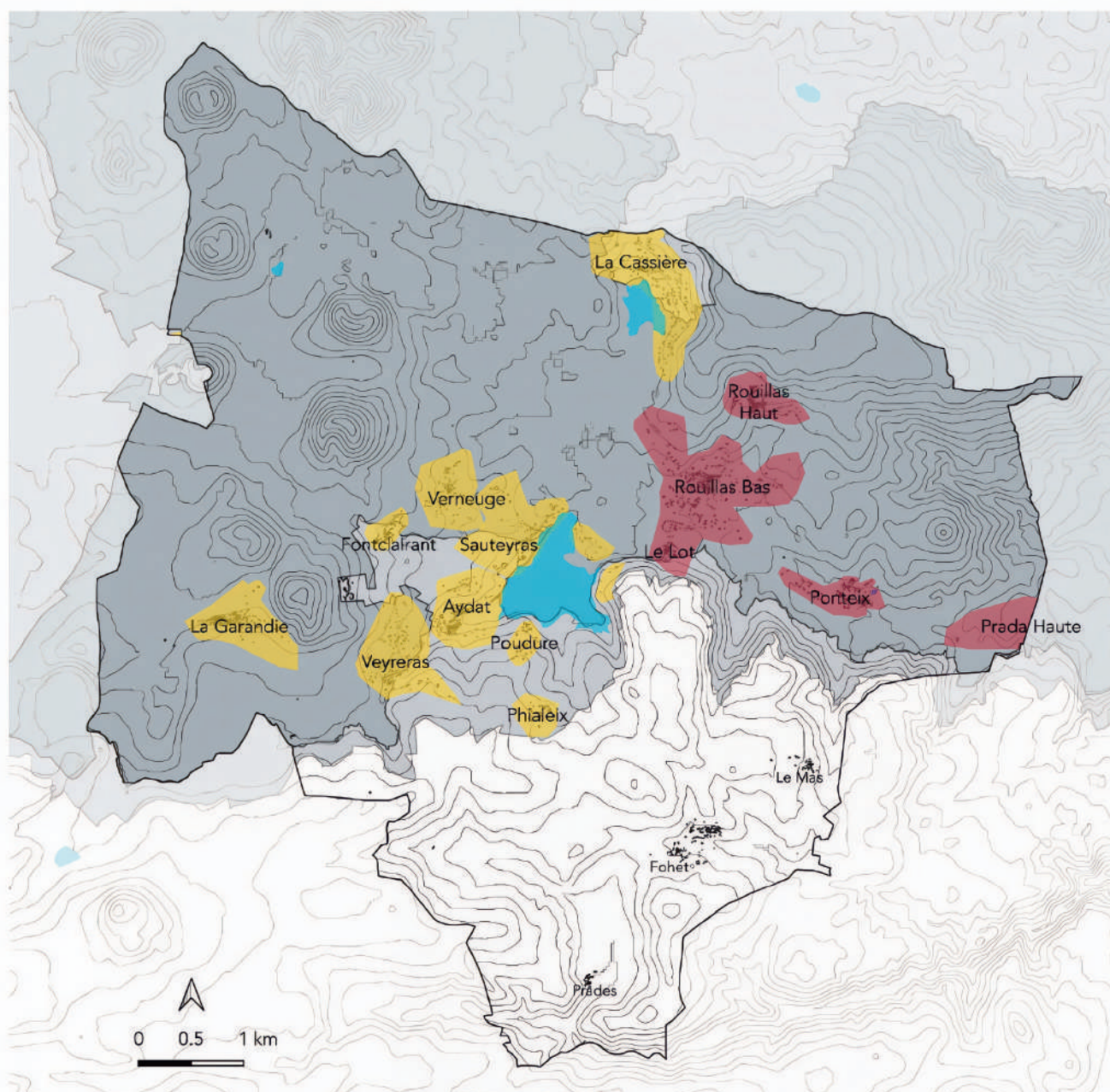
Une carte interactive permet de zoomer à la parcelle et de télécharger directement la fiche technique applicable à cette dernière.

Consulter la cartographie interactive en ligne :

- en suivant ce lien www.parcdesvolcans.fr/carto-chartearchi-chdespuys
- en scannant le QR code



La charte est également consultable en format papier dans votre mairie.



Délimitation de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco et identification des typologies villageoises sur la commune d'Aydat – crédits fond de carte BD topo IGN

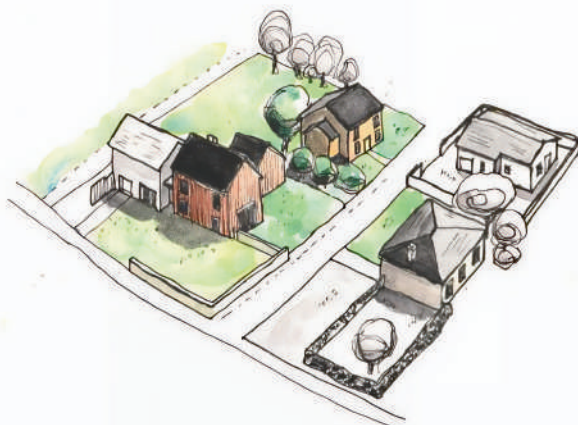
Les typologies de villages à Aydat

Les préconisations de cette charte sont spécifiques au territoire. Concernant l'habitat, trois typologies villageoises ont été identifiées permettant de révéler les singularités et les qualités architecturales et paysagères propres à la Chaîne des Puys-faille de Limagne.

Montagne et lacs (typologie dominante sur la commune)

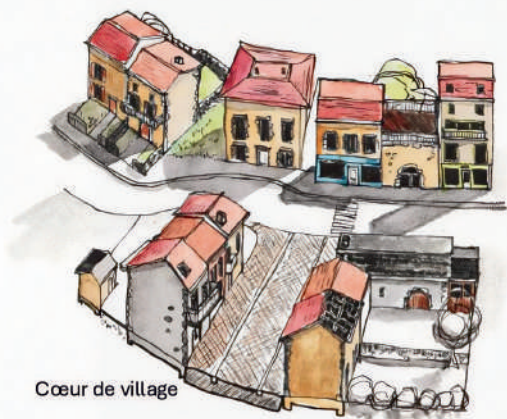


Cœur de village



Périphérie de village

Marge du plateau des Dômes (concerne la partie Est de la commune)



Cœur de village



Périphérie de village

Coteaux et versants (concerne seulement quelques habitations à Ponteix)



Cœur de village

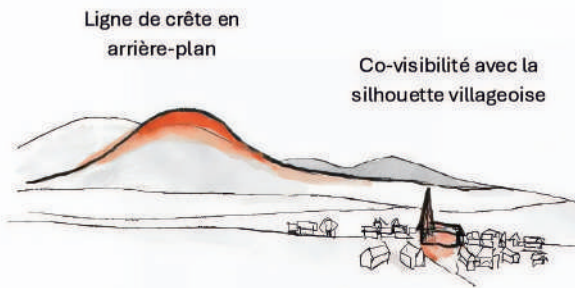


Périphérie de village

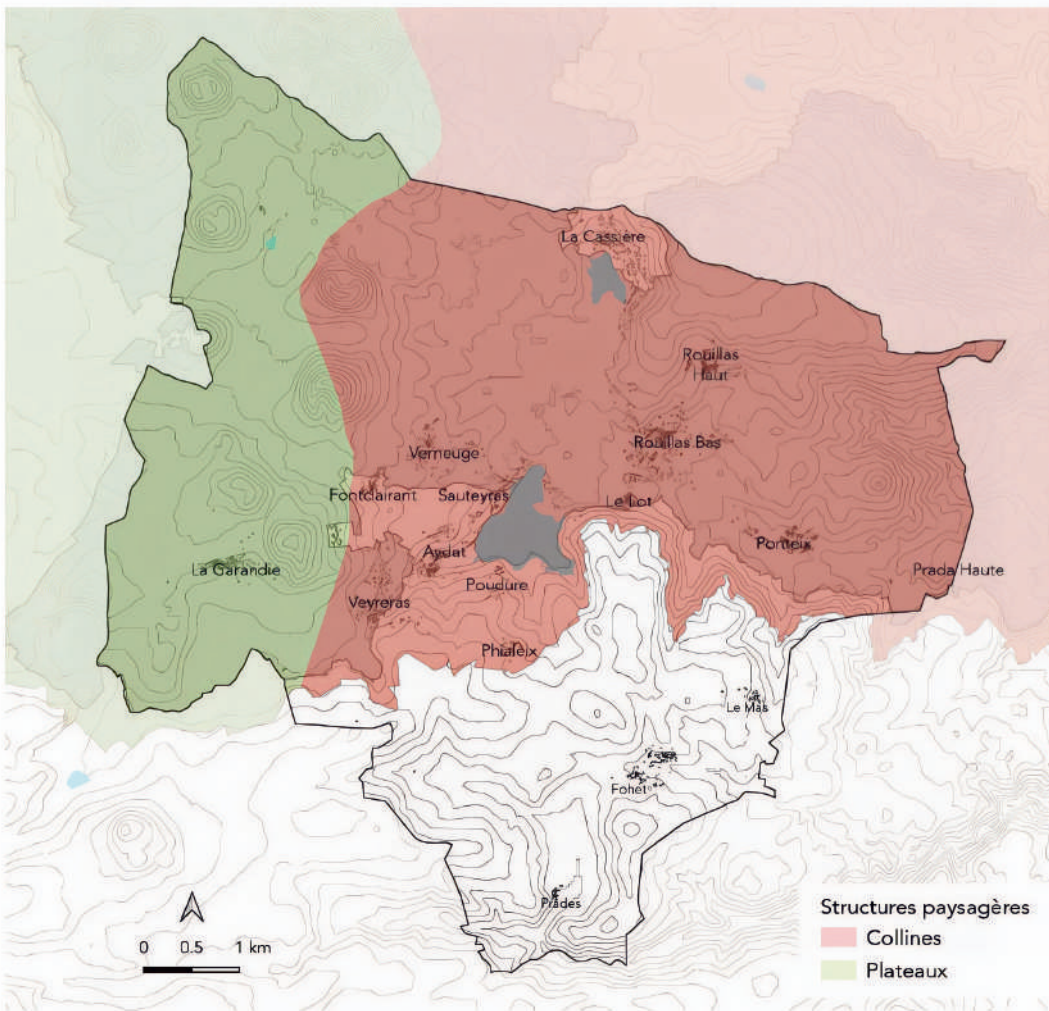
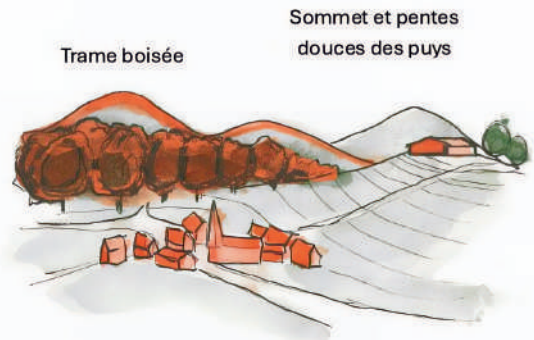
Le bâti agricole

Le deuxième volet de la Charte architecturale et paysagère est consacré aux bâtiments agricoles, selon deux grandes unités paysagères : les collines et les plateaux. Les préconisations portent sur l'implantation des bâtiments en fonction des lignes de force du paysage, sur leur volumétrie, abords et limites. A l'échelle du bâtiment lui-même, le guide donne des indications concernant les matériaux, la façade, les couleurs ou la toiture.

Plateaux



Collines



Répartition des unités paysagères, plateaux et coteaux sur la commune d'Aydat

– crédits fond de carte BD topo IGN

Habiter un territoire mondialement reconnu

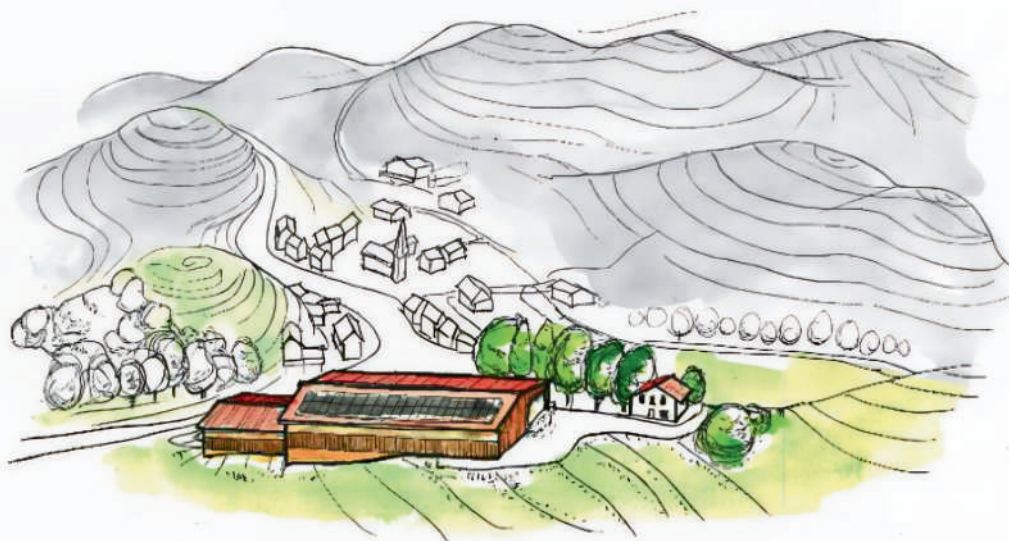
L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco est une reconnaissance du caractère exceptionnel du territoire. Le but est de préserver sa valeur universelle afin de pouvoir la transmettre aux générations futures.

La charte architecturale et paysagère y contribue en portant ces objectifs :

- Œuvrer pour **valoriser et protéger le paysage** de la Chaîne des Puy - faille de Limagne
- **Construire un regard commun** participant à l'appropriation de ce patrimoine par les habitants
- Révéler et développer la **qualité architecturale** sur le territoire
- Être un **support de long terme** pour une harmonie architecturale et paysagère dans la Chaîne des Puy – faille de Limagne

Vivre dans la Chaîne des Puy – Faille de Limagne, c'est habiter un site témoin des grands stades de l'histoire de la terre et de phénomènes géologique remarquables.

Chaque habitant contribue à façonner les paysages de ce patrimoine qui est avant tout un lieu vivant et partagé. Les pratiques doivent être en équilibre et en accord avec ce site inscrit, afin de préserver un cadre de vie exceptionnel auquel nous sommes tous attachés.



Etude conduite par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne avec le soutien de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Puy-de-Dôme (Réalisation et illustrations Jipé Vernier).

Espace Loisirs

Suite à vos remarques (questionnaire et boîte à idées) l'Espace Loisirs propose désormais une offre de restauration sucrée et salée ; paninis, saucisse sèche, glaces, barres chocolatées... de quoi se faire plaisir et partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Pour dynamiser ce lieu et diversifier les offres, une animation par mois est proposée (sauf juillet, août) ; du blind test à la soirée latino en passant par le blackminton ambiance fluo.

Les grands événements sportifs (rugby, foot, cyclisme, tennis...) sont régulièrement diffusés. Vous pourrez soutenir vos équipes dans une ambiance conviviale. Lors de la coupe du monde de foot et en fonction des horaires, les matchs seront retransmis. En fonction des résultats de l'équipe de France des retransmissions pourront se faire sur grand écran dans la grande salle de l'Espace Loisirs. Retrouvez les programmations sur les réseaux sociaux de l'Espace Loisirs ou sur le site internet ou directement à l'Espace Loisirs.

Nouveaux horaires pour les vacances scolaires d'été :

- Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 16h à 23h
- Le samedi : 11h à 13h et 15h à 22h
- Le dimanche : 10h à 13h et 15h à 21h

Votre avis est important pour nous ; un sondage vous sera prochainement proposé.



Communication

Une nouvelle rubrique

« Réserver une salle » sur le site de la commune

Afin de simplifier vos démarches, la commune met désormais à votre disposition une nouvelle rubrique « Réserver une salle » sur son site internet. Vous pouvez dès à présent effectuer directement en ligne vos demandes de réservation de salles communales, en quelques clics. Ce nouvel outil vous permet également de consulter les disponibilités en temps réel avant de faire votre demande. Un service pratique, rapide et accessible à tous, pour faciliter l'organisation de vos événements !

NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE DISPONIBLE



Le plan de la commune fait peau neuve ! Entièrement repensé et mis à jour, il vous permettra de (re)découvrir plus facilement notre territoire, ses villages, ses équipements et ses points d'intérêt.

Vous pouvez dès à présent vous le procurer :

- En mairie
- Dans les commerces
- À l'office de tourisme

Une version numérique est également consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune, rubrique « Vie municipale » → « Découvrir Aydat », ou en scannant le QR code suivant.

BILAN OFFICE DE TOURISME 2025

Le lac d'Aydat est aujourd'hui un lieu de villégiature privilégié pour les familles dans le Puy-de-Dôme, avec ses nombreuses possibilités de randonnée, d'activités outdoor, mais aussi sa plage aménagée (labellisée Pavillon Bleu) et ses animations de proximité. Un cadre familial conforté par le label "Famille Plus" obtenu par la commune, au côté d'une vingtaine de prestataires touristiques locaux engagés, et dont le renouvellement est prévu à l'été 2026.

En 2025, plus de 29 000 visiteurs ont franchi les portes de l'office de tourisme d'Aydat, soit une hausse de près de 9% par rapport à 2024. Les mois de juillet et août concentrent à eux seuls 62% de cette fréquentation annuelle. Que viennent chercher nos visiteurs? Avant tout des conseils pour organiser leur séjour, avec une forte demande autour des loisirs et des activités de pleine nature. Viennent ensuite les questions liées aux services pratiques, puis la découverte du patrimoine local.

Au-delà de l'accueil et du conseil personnalisé, l'office de tourisme propose toute l'année un service de billetterie pour les grands sites touristiques (Vulcania, Volcan de Lemptégy, Panoramique des Dômes), pour les spectacles (Comédie des Volcans, Orchestre national d'Auvergne, Clermont Auvergne Opéra...), pour les événements sportifs (ASM, Clermont Foot), ainsi que la vente des cartes de pêche pour les lacs d'Aydat et de la Cassière. Une boutique mettant en valeur les produits locaux complète également notre offre.

Contacts Bureau d'information touristique Aydat :

☎ 04 73 79 37 69

✉ aydat@clermontauvergnevolcans.com

www.clermontauvergnevolcans.com



ECOLE DE VOILE D'AYDAT

Ces dernières années l'École de Voile d'Aydat a su diversifier et moderniser son offre d'activités nautiques, proposant voile sur catamaran, dériveur ou optimist, kayak, paddle, E-Foil et Wing Foil, ainsi que des activités semi-terrestres comme le biathlon nautique ou la course d'orientation. En 2025, cette dynamique s'est renforcée avec l'arrivée d'une nouveauté : les vélos sur l'eau.

La saison 2025 a été particulièrement réussie, portée par des conditions climatiques favorables ayant permis une fréquentation dynamique de la base nautique. Près de 44 000 personnes ont été accueillies, dont 25 % dans le cadre d'activités encadrées, générant un chiffre d'affaires de 280 000 € HT (contre 250 000 € en 2024). Au-delà des activités de location, des stages et des cours individuels, le développement de prestations sur mesure à destination des groupes a largement contribué à cette réussite. Cette offre a séduit tant les publics scolaires et les écoles du territoire que les entreprises, à travers l'accueil de séminaires, ainsi que les familles lors d'animations dédiées. Par ailleurs, la surveillance de la zone de baignade assurée par les maîtres-nageurs ont permis de garantir un haut niveau de sécurité et de bien-être pour l'ensemble des visiteurs, renforçant ainsi l'attractivité et l'image positive du site.

Renseignements et inscriptions :

☎ 04 73 78 33 59

✉ voile.aydat@clermontauvergnevolcans.com

www.voileaydat63.com



LA NAVETTE CLERMONT-FERRAND – AYDAT ET AYDAT – CLERMONT-FERRAND DE RETOUR

La navette entre Clermont-Ferrand et Aydat a repris du service début avril 2026 dans le cadre du dispositif « La Région vous transporte ». Cette nouvelle saison s'accompagne d'une période de fonctionnement élargie afin de faciliter les déplacements entre la ville et les espaces naturels du territoire.

D'avril à juin, la navette circule les week-ends, avant de fonctionner tous les jours durant la période estivale, puis de reprendre un service les week-ends au mois de septembre. Ce dispositif permet ainsi une continuité de desserte tout au long de la belle saison, en s'adaptant aux différents temps forts de fréquentation.

Ce service fonctionne dans les deux sens, offrant à la fois la possibilité de rejoindre facilement Aydat depuis Clermont-Ferrand sans voiture pour profiter notamment du Lac d'Aydat, de la baignade, des activités de plein air et des sentiers de randonnée, mais aussi de permettre aux habitants d'Aydat de se rendre facilement en ville pour leurs courses, démarches ou loisirs.

En favorisant l'accès à un site naturel très fréquenté tout en facilitant les déplacements du quotidien, cette navette s'inscrit pleinement dans une démarche de mobilité durable. Elle constitue une alternative simple, pratique et écologique à la voiture individuelle, au service des habitants comme des visiteurs, tout au long de la saison 2026.

UNE NOUVELLE SAISON POUR L'ÉCOLE DE VOILE D'AYDAT

Après une saison 2025 exceptionnelle et près de 45 000 visiteurs venus à l'école de voile, l'hiver a été consacré aux réparations, à la réfection complète du club house et à la préparation de la nouvelle saison. L'École de Voile a rouvert ses portes début avril et a déjà accueilli ses premiers groupes ainsi que les premiers touristes venus profiter des vacances de printemps.

Formations et accueil des publics

Pendant les vacances de Pâques, l'école a organisé la première partie de la formation des moniteurs de voile de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cinq jeunes y participent, dont un licencié du club d'Aydat. Le printemps est également marqué par l'accueil des cycles voile et rame pour de nombreux scolaires, notamment pour l'école primaire d'Aydat, avec des activités proposées dès le CE2. La fin du printemps et le début de l'été verront l'arrivée des centres de loisirs, dont ceux de Mond'Arverne Communauté et du pôle d'Aydat, ainsi que l'organisation de plusieurs séminaires d'entreprise.



Labels & qualité :

En parallèle du Pavillon Bleu, l'École de Voile poursuit une dynamique forte autour de la qualité, de l'accueil et de l'environnement.

- Renouvellement du label École Française de Voile
- Obtention de la marque Point Location en 2025
- Obtention récente de la marque Slow Tourisme pour 2026

L'école de voile accueille tout au long de la saison des publics en situation de handicap. Dans ce cadre, l'ensemble du bâtiment est accessible grâce au soutien de la commune d'Aydat et de Mond'Arverne communauté. Plusieurs aménagements et équipements spécifiques ont été mis en place : boucle magnétique, flash lumineux, gilet à retournement, espace accessibilité sur le site internet, formation du personnel... Ces actions s'inscrivent dans la démarche d'obtention du label Tourisme & Handicap, actuellement en cours d'instruction. Les prochaines étapes dépendront des travaux menés par la communauté de communes, la mairie et le département.

Par ailleurs, l'ensemble des activités proposées intègre des dimensions environnementales et écologiques, afin de transmettre aux nombreuses personnes accueillies les valeurs de respect du milieu naturel, de sobriété et de préservation du lac.

Inscriptions ouvertes pour les stages d'été

Les inscriptions pour les stages estivaux sont désormais ouvertes : optimist, catamaran, multi-glisse... Les réservations se font en ligne sur le site : www.voileaydat63.com

Avantage habitants

Les habitants bénéficient de 15 % de réduction sur l'ensemble des activités (hors découverte nautique et cartes 5, 6 ou 10 h) sur présentation d'un justificatif et du code `reduc15` via la vente en ligne.

LES SAPEURS-POMPIERS D'AYDAT RECRUTENT

Envie de vous engager au service des autres et de vivre une expérience humaine forte ? Les sapeurs-pompiers volontaires d'Aydat recrutent. Accessible dès 16 ans, cet engagement est ouvert à toutes et tous, sans expérience préalable, avec une formation assurée.

En rejoignant l'équipe, vous participerez à des missions variées telles que le secours à personne, les accidents de la route, les incendies ou encore des interventions diverses. Vous intégrerez une équipe locale dynamique, portée par des valeurs d'engagement, de solidarité et de courage.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec un pompier de votre entourage ou à vous rendre directement à la caserne.

Et si c'était vous, le prochain maillon fort de la chaîne de secours.

RETOUR SUR LES DEUX BALS ORGANISÉS PAR LA BOURRÉE D'AYDAT

L'ambiance était plus que chaleureuse lors des deux bals organisés par La Bourrée d'Aydat en ce début d'année 2026 :

- Samedi 31 janvier, sept musiciens de La Chapotée ont animé un bal pour enfants gratuit, salle Pierre Vazeilles. Les enfants ont participé avec enthousiasme aux danses proposées, au son de la vièle, de l'accordéon diatonique, du violon, de la flûte et de la guitare, et ont apprécié le goûter qui agrémentait cet après-midi festif.
- Samedi 28 mars, une vingtaine de musiciens des 4 groupes Spumante, Relief, Trio Ménéline et La Chapotée animait un bal trad à l'Espace Loisirs. Lors du traditionnel concours de bourrée, de nombreux lots offerts par les prestataires et commerçants locaux ont récompensé les danseurs qui ont su montrer les nombreuses façons de danser la bourrée en s'amusant, et la soirée s'est terminée autour d'une soupe à l'oignon.

Pour ouvrir la saison estivale, La Bourrée d'Aydat s'est produite lors de la 5e rencontre folklorique du 9 mai à Ste Geneviève sur Argence.

Les voies rayonnantes : Nouvelle association

"Les voies rayonnantes" est une chorale qui s'est créée à Aydat autour de la musique classique et des musiques du monde.

Ce nouveau chœur recrute des chanteurs de tous niveaux et il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique. Ambiance conviviale et chaleureuse.

À noter : la chorale manque cruellement de voix masculines, messieurs vous êtes particulièrement les bienvenus !

Les répétitions ont lieu le lundi soir, une fois toutes les 2 semaines, de 19 h à 21 h à la salle communale de Fohet.

Informations et inscriptions : Anne-Sophie Songis, tél. 06 84 75 11 41

ASSOCIATION APHYA

L'association APHYA (Association pour la Promotion de l' Hatha-yoga en Auvergne) dont le siège est à La Cassière, organise deux stages par an à l'automne et au printemps sur une journée, un samedi. L'idée est de partager une pratique de yoga en intérieur mais aussi en extérieur sur un modèle de stage : Yoga, Randonnée, Carnet de voyage autour d'une thématique. Samedi 4 octobre 2025, nous avons parcouru les alentours de Rouillas-Bas et Rouillas-Haut, sur la question du « re... commencement ». L'association a notamment organisé un stage le samedi 6 juin 2026, à Rouillas-Bas sur la thématique des postures inversées et de leur symbolique.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :

✉ annetterbd@gmail.com.



AYDAT ANIMATION

L'année 2025 aura été marquée par la soirée « Country », les concerts d'été, la brocante et la marche de Noël. Tous ces événements ont été plébiscités, et l'association tient à vous remercier chaleureusement pour votre présence.

2026 commence sur les chapeaux de roues, avec tout d'abord le changement de bureau et de président. Le nouveau président est désormais François PERNIÈRE. Guy POUZOL reste cependant Président d'Honneur et sera toujours présent pour animer les futurs événements.

Aydat animation prépare également la nouvelle saison des concerts, qui auront lieu tous les mercredis, du 8 juillet au 26 août.

Et si l'envie vous prend de venir les aider pour l'organisation et la préparation de ces événements, n'hésitez pas à les rejoindre !

RETOUR SUR LE CARNAVAL D'AYDAT

Samedi 25 avril 2026, le carnaval d'Aydat a animé la commune tout au long de l'après-midi, dans une ambiance festive et conviviale orchestrée par Aydat Animation.

Chaque village a rivalisé de créativité avec des chars hauts en couleur, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

À l'issue du défilé, l'ensemble des participant(e)s a récompensé :

- 1ère : Aydat
- 2ème : Veyreras
- 3ème : Fohet

Les plus beaux déguisements, chez les adultes comme chez les enfants, ont également été mis à l'honneur, ajoutant encore plus de magie à cette belle journée.

Bravo à tous les participants pour leur créativité et leur implication, et merci au public, venu nombreux, d'avoir partagé ce bel instant festif.



TOUJOURS DES NOUVEAUTÉS DANS L'ASSOCIATION DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Et oui, Jeux de Soci'Aydat ne cesse de se renouveler !!! Et ce n'est pas qu'une Ludothèque où l'on peut emprunter des jeux.

Après la mise en place d'un événement jeux par mois, de 2 soirées jeux par semaine, des initiations aux jeux de rôle et des jeux grandeur nature dans la forêt des arboris, pour la rentrée de Septembre, cette association souhaite mettre en place un après-midi par semaine pour jouer au Scrabble. (le mardi ou le jeudi, à définir). Pour seulement 10 euros par an par adulte (gratuit pour les enfants d'adhérents) cette communauté de ludistes se retrouvent le plus souvent sur l'école de Ponteix.

N'hésitez pas à nous contacter :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100087639747574&mibextid=LQQJ4d>

jeux.de.soci'aydat@gmail.com

06.20.90.93.02

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE

L'Association Gymnastique Aydatoise vous propose des cours de gymnastiques et diverses activités sportives pour tous les goûts et tous les niveaux (ces cours sont réservés aux adultes); les cours dispensés sont les suivants :

- PILATE : Les lundis : 2 horaires sont possibles : de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30 au Foyer Rural, chemin des Écoliers 63970 Aydat. Chaque adhérent ne peut assister qu'à un seul cours de Pilate par semaine, sinon la cotisation annuelle donne droit à tous les cours.
- CROSS TRAINING : le lundi de 19h30 à 20 h 30 au Foyer Rural, chemin des Écoliers 63970 Aydat.
- STRETCHING : les mardis des semaines paires de 18h30 à 19h30 à l'Espace Loisirs à Sauteyras 63970 Aydat.
- STEP : les mardis des semaines impaires de 18h30 à 19h30 à l'Espace Loisirs à Sauteyras 63970 Aydat.
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE / FITNESS :
 - les mardis de 19h30 à 20h30 à l'Espace Loisirs à Sauteyras - 63970 Aydat.
 - les vendredis de 19 h à 20 h, au Foyer Rural, chemin des Écoliers 63970 Aydat.

Pour tout renseignement :

gym.aydat@gmail.com

📞 Régine : 06 63 71 52 25 ou Dominique : 06 61 25 96 80

ESCAL'AYDAT 20 ANS DÉJÀ ...

Vingt ans, cela peut sembler long... mais pour ESCAL'AYDAT, ces deux décennies sont passées à la vitesse d'une ascension bien menée. Créé par des passionnés d'escalade et de nature, le club est devenu au fil des années un lieu de rencontre, de partage et de dépassement de soi. Aujourd'hui, il souffle ses 20 bougies avec fierté et enthousiasme.

Tout a commencé en 2006, avec quelques grimpeurs motivés et une envie simple : pratiquer l'escalade dans un cadre convivial. Les débuts furent modestes, mais rapidement, les sorties en falaise et les premières compétitions locales ont donné au club une identité forte. L'ouverture de la salle d'escalade au sein de l'Espace loisirs (créée par M. Jean Mercier) marque une étape décisive, offrant aux membres un espace moderne pour s'entraîner et progresser.

ESCAL'AYDAT, ce ne sont pas seulement des prises et des cordes : c'est surtout une communauté. Les bénévoles (14 membres actuellement) ont toujours été au cœur de l'aventure, organisant stages, fêtes et événements qui rythment la vie du club. Les soirées conviviales, les sorties en montagne et les compétitions locales ont forgé des souvenirs inoubliables. Beaucoup de membres témoignent de l'esprit familial qui règne ici : on grimpe ensemble, on s'encourage, et on rit beaucoup.

En vingt ans, ESCAL'AYDAT a vu grandir des générations de grimpeurs. Certains jeunes formés au club ont brillé en compétition, d'autres ont simplement trouvé dans l'escalade un équilibre et une passion durable. Le club a su investir dans de nouveaux équipements, développer des partenariats et se faire reconnaître dans la commune et au-delà. Ces réussites sont autant de preuves de son dynamisme.

L'histoire ne s'arrête pas là. ESCAL'AYDAT regarde déjà vers l'avenir : projets de formation, sorties en falaise encadrées par nos 2 moniteurs bienveillants, sensibilisation au respect de l'environnement... Les ambitions sont nombreuses. Nous continuerons à transmettre la passion de l'escalade et à renforcer son rôle dans la vie locale.

Vingt ans, c'est l'occasion de dire merci : à la commune d'Aydat, aux fondateurs, aux bénévoles, aux grimpeurs d'hier et d'aujourd'hui. ESCAL'AYDAT, c'est avant tout une aventure humaine, faite de sport, de solidarité et de joie partagée. Rendez-vous dans dix ans pour souffler les 30 bougies... et continuer à grimper ensemble vers de nouveaux sommets!



Seve yoga

SEVE, Souffle, Energie, Vitalité, Emotion, une association entièrement dédiée au Yoga pour tous, réunie des adhérents de 17 à 85 ans.

En 2026, 2 des 4 cours hebdomadaires se sont délocalisés dans la salle Pierre Vazeilles les jeudis matin. Cette salle lumineuse et spacieuse est très appréciée des pratiquants. C'est également dans cette salle que les ateliers trimestriels se déroulent. Les cours du mardi ont lieu à Fohet à 18 H et 19 H 30 . Nous rejoindre en cours d'année est toujours possible.

Certains cours sont délocalisés en extérieur quand le temps le permet et des sorties spécifiques sur le Puy de Combegrasse sont organisées l'été.

Les séances proposées s'adressent à tous, pas question d'âge, de souplesse, d'expérience. Le yoga proposé est un yoga doux, en lien avec les saisons, pouvant être complété par une pratique plus dynamique faisant circuler l'énergie. C'est aussi l'occasion de créer du lien, de faire connaissance, de covoiter ...

N'oubliez pas leur prochain atelier qui aura lieu le samedi 20 juin 2026, de 10h00 à 17h00.

Pour nous contacter :

✉ seve.yoga.asso@gmail.com

☎ 06 78 79 30 90 (marie)

📘 Facebook «seve.yoga»

LES 16 ANS DE L'ASSOCIATION AYD'ART

Seize ans déjà que l'association de dessin et peinture "Ayd'art", œuvre pour le bien-être et l'épanouissement de ses membres ! Depuis sa création, cette association a pour but de partager la passion de l'art et de créer un espace de convivialité.

Ayd'art compte à ce jour 26 membres et représente un lieu où l'on peut se retrouver, partager ses expériences, apprendre de nouvelles techniques et se laisser aller à la créativité.

L'ensemble des membres de l'association sont fiers de contribuer à la vie culturelle de notre commune, en proposant des ateliers, des expositions et des événements qui mettent en valeur l'art et la créativité.

Lors de la dernière exposition environ 1000 personnes ont pu venir admirer le travail de très haut niveau des adhérents d'Ayd'art.

L'association tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont fait ce qu'elle est aujourd'hui.

LA GUINGUETTE DE LA CASSIÈRE

Le samedi 23 mai, la guinguette organisée au cœur de notre village de la Cassière a été un véritable succès. Sous un soleil radieux, les habitants se sont retrouvés nombreux pour partager un moment de convivialité, autour d'une bière fraîche, de friture, de frites, de crêpes et pop-corn. L'ambiance était au rendez-vous, avec des rires, de la musique, et un vrai esprit de fête qui a animé toute la soirée. L'association Cassier' Anim tient à remercier chaleureusement tous les participants et bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un moment inoubliable. Et déjà, nous vous donnons rendez-vous le 21 juin pour une randonnée gourmande autour de la Cassière. Une belle occasion de se retrouver à nouveau, de découvrir le paysage, et de se régaler tout au long du parcours. Ne manquez pas ces prochains moments festifs qui rythment la vie de notre commune !



LES 17 ANS DE CHEIRES - AMAP

En 2026, l'association Cheires Amap fêtera 17 ans d'existence, avec pour objectifs de promouvoir une agriculture paysanne, d'établir un lien entre consommateurs et agriculteurs producteurs en agriculture biologique, lors d'une distribution de produits hebdomadaire. Cette rencontre a lieu à Rouillas-bas, salle Pierre-Vazeilles, chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 45. Le temps de la distribution permet de rencontrer les producteurs, d'échanger avec eux sur leur activité, leurs projets, leur métier. Au-delà de la simple récupération d'un panier, c'est aussi un moment convivial entre habitants d'Aydat et des environs.

N'hésitez pas à venir les rencontrer, sur place, ou à leur écrire :

✉ cheires.amap@giecaydat.org

Visite de fermes pour les adhérents de Cheires Amap d'Aydat

L'AMAP d'Aydat (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) a pour objet de soutenir l'agriculture paysanne locale et bio, de proposer à ses adhérents des produits frais, locaux et de qualité à un prix équitable, et de permettre la vente directe sans intermédiaire.

Samedi 30 mai, les amapiens étaient de sortie pour visiter deux des fermes qui les fournissent.

La matinée était consacrée à la ferme de Benjamin, installée au bord de la Mortagne à Singles. « Champignon de La Mortagne » produit 18 sortes de champignons mais surtout des pleurotes, des shiitakés et de la crinière de lion sur des substrats composés de sciure de bois (chêne et hêtre) et de son de blé. Ces substrats sont ensemencés par du blé inoculé par le mycelium des variétés de champignons. Les amapiens ont été captivés par les explications et la passion de Benjamin, avant de partager un déjeuner convivial dans les parties communes des gîtes du Moulin de la Borderie où se situe la ferme.

L'après-midi s'est déroulé à la pisciculture de Châteauneuf à Saint-Sauves, exploitée par Charles depuis 2022. Il y produit des truites fario et des truites arc-en-ciel dans une structure de cinq bassins alimentés par les eaux du Liournat, affluent de la Dordogne. On dénombre au maximum 10 kg de poissons par m3 dans les bassins de Charles, quand on mesure 40 à 60 kg dans des élevages traditionnels. La pisciculture est un havre de fraîcheur à l'ombre de grands arbres.

Cheires AMAP d'Aydat propose les produits d'une vingtaine de producteurs dans le cadre d'une distribution hebdomadaire le jeudi de 18 h 30 à 19 h 45 à la salle Pierre-Vazeilles de Rouillas-Bas.

Renseignements :

✉ cheires.amap@giecaydat.org



LE VIDE GRENIER DE LA VERNEUGEOISE

Ce dimanche 07 juin 2026 s'est déroulé avec succès le traditionnel vide grenier organisé par l'association "la Verneugeoise". Malgré un début de matinée frisquet, le temps a été des plus agréable sur le reste de la journée.

Beaucoup d'exposants étaient présents ce jour là, dont nombreux d'entre eux proposaient des créations personnelles (tissus, bijoux, savons ...). Pour animer le tout, un château gonflable occupait les petits qui ont pu se défouler joyeusement. Côté alimentation, plusieurs choix : pizzas, frites, saucisses, pâtisseries et bien entendu une buvette mis à disposition sur toute la journée





Rencontre élus et agents

Retour en image sur la rencontre des élus avec les agents suite à l'élection municipale, qui s'est tenue le vendredi 03 avril 2026 à l'Espace Loisirs.

Cérémonie du 08 mai 2026

Cérémonie du 08 mai à Rouillas-Bas en présence du maire, de conseillers municipaux, de l'association des anciens combattants, des pompiers et des gendarmes.



PASSAGE DE LA BALAYEUSE ASPIRATRICE

Les agents sont intervenus avec la balayeuse aspiratrice sur l'ensemble des villages.



FAUCHAGE

Les agents du service technique ont débuté la campagne de fauchage sur l'ensemble de la commune début mai. Les interventions se dérouleront progressivement dans les différents villages, selon un planning adapté aux événements organisés sur la commune et en fonction des conditions météorologiques.



RENFORT SAISONNIER

Début mai, la commune a recruté deux agents saisonniers afin de renforcer les équipes du service voirie pour une durée de quatre mois. Ce renfort permettra d'assurer l'entretien et l'amélioration de nos espaces publics durant la période estivale, au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Elus minoritaires

PAROLE AUX ÉLUS MINORITAIRES

Avec 46,68% des suffrages (732 voix) notre liste Vivons Aydat & Aydat Venir représente près de la moitié des Aydatois. Ce résultat est flagrant dans les gros bureaux de vote : Rouillas-Bas 7 voix d'écart et égalité parfaite à Aydat.

Dans notre système actuel, notre liste, dite minoritaire, a obtenu le maximum de sièges possible au conseil municipal : 5 sur 23 et 1 (sur 3 pour Aydat) au conseil communautaire Mond'Arverne.

Nos conseillers municipaux sont : Virginie Poulalier (et communautaire), Alain Carpentier, Ludivine Dhuicq, Vivien Gas et José Manuel De Figueiredo. Ils font partie de toutes les commissions municipales et du CCAS, dans la limite du nombre alloué à notre liste soit 1 ou 2 membres.

Nous tenons à remercier nos soutiens, avant, pendant et après l'élection. Nous tenterons de faire passer des idées et de mettre en place des actions. Nous aurons un rôle de vigilance quant aux projets portés par la majorité afin qu'ils soient cohérents avec le résultat des élections, notamment pour le boulevard du lac.

Régulièrement, nous vous tiendrons informés de ce qu'il se passe dans la commune.

Vivons Aydat continue d'exister et reste joignable :

✉ dites-nous@vivonsaydat.fr

HOMMAGES À MONSIEUR MERCIER ET MONSIEUR SOUSTROT

Jean MERCIER

C'est avec une profonde émotion que nous rendons hommage à Jean, maire honoraire, qui après avoir réalisé 2 mandats en tant qu'élu a été maire de 1989 à 2007.

La distinction de maire honoraire témoignait de la reconnaissance de son action et de son investissement au service de notre commune.

Il a laissé une empreinte durable en contribuant au développement harmonieux des villages, à l'amélioration de notre cadre de vie, avec une volonté inépuisable de faire d'Aydat un territoire vivant, solidaire et accueillant. Homme de dialogue, d'écoute il a apporté un soutien permanent au tissu associatif qui s'est concrétisé par la construction de l'Espace Loisirs.

Son souvenir restera profondément ancré dans la mémoire de notre commune, ainsi que dans le cœur de celles et ceux qui ont eu le privilège de le connaître ou de bénéficier de son engagement.

Que son parcours, son dévouement et les valeurs qu'il a portées continuent d'inspirer les générations futures.

Alain SOUSTROT

Nous honorons la mémoire d'Alain Soustrot, maire de notre commune de 1983 à 1989.

Durant son mandat il a œuvré pour le développement et la modernisation des villages. Parmi les réalisations qui témoignent encore aujourd'hui de son engagement figure la construction de la mairie, projet qui à cette époque a permis de doter la commune d'un équipement adapté aux besoins de ses habitants.

Nous conserverons le souvenir de son dévouement au service des Aydatois.

Martin Gray

Être fidèle à ceux qui sont morts
Ce n'est pas s'enfermer dans la douleur.
Il faut continuer de creuser son sillon, droit et profond.
Comme ils l'auraient fait eux-mêmes.
Comme on l'aurait fait avec eux, pour eux.
Être fidèle à ceux qui sont morts, c'est vivre comme ils auraient vécu.
Et les faire vivre avec nous.
Et transmettre leur visage, leur voix, leur message, aux autres.
À un fils, à un frère, ou à des inconnus, aux autres, quels qu'ils soient.
Et la vie tronquée des disparus, alors, germera sans fin.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

07/06/2025
09/07/2025
12/07/2025
22/07/2025
01/08/2025
26/10/2025
27/11/2025
03/12/2025
14/12/2025
25/12/2025
13/01/2026
13/01/2026
06/02/2026
16/03/2026
31/03/2026
03/05/2026

BIDAUD Isia
PERRAIN Louise
VANCAUWENBERGHE Léonie
ANSELMETTI Léna
GARCIA Jannah
FAURE Izïa
RODRIGUES Elias
VILLEMEJANE Noé
MARION Enoha
BOSQ LOPEZ Ellie
ANGÈLE Léander
FOURNIER Cléo
DUTILLEUL-FRANCOEUR Alia
FARGET Sacha
DUMONTEL Mia
PAUC Noélie

Aydat
La Cassière
Fohet
La Cassière
Le Lot
Fohet
Veyreras
La Cassière
Veyreras
Rouillas Bas
Aydat
Aydat
Rouillas Bas
Fohet
Fohet
Veyreras



PACS

20/09/2025
11/10/2025
25/10/2025
20/11/2025
20/12/2025
10/02/2026
14/04/2026
25/04/2026

Alexandre LHERMIT / Lucile GROS
Jonathan BEAUFORT / Elise MERCIER
Nicolas CRAPPIER / Emeline CADE
Yoan GARRIGUES / Manon GARRAUD
Thomas COUTHON / Caroline TORTEL
BOUREY Guillaume / BERNARD Maureen
BOUYGUES Jérémy / RONGEN Lisa
ROUDEL Vincent / LECAT Estelle

Ponteix
Rouillas Bas
La Garandie
Aydat
La Cassière
Rouillas Bas
Rouillas Bas
Rouillas Bas



MARIAGE

12/07/2025
12/07/2025
09/08/2025
10/10/2025
11/10/2025
18/04/2026
23/05/2026
23/05/2026

LUCE Kevin / SIMOES Aurélie
GAUZY David / RICHARD Florence
POTIN Jean-François / MERCIER Hélène
BORIE Jean / MONTMORY Marine
BUISSON Lionel / QUART Aurélie
BERNADAT Sylvain / BESSE Gaëlle
MATHIEU Jean / GIRARD Françoise
BOST Aurélien / BESSE Mathilde

La Cassière
Ponteix
Le Lot
La Cassière
La Cassière
Ponteix
Aydat
Veyreras



DÉCÈS

04/07/2025
28/07/2025
20/09/2025
15/11/2025
15/11/2025
07/12/2025
27/02/2026
01/03/2026
01/03/2026
22/03/2026

ASTIER Roland
PETELET André
BOYER Marie
MERCIER Jean
ROBIN Mathias
PICHET Michel
VEISSAIRE Yannick
LAPORTE - ENJELVIN Annet
BLANC - POTARD Marie-Edith
SOUSTROT Alain

La Garandie
Ponteix
Rouillas Bas
Rouillas Bas
Aydat
Rouillas Bas
La Garandie
Rouillas Bas
La Cassière
Rouillas Bas

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur nos réseaux sociaux.

 Mairie



Scannez moi
aydat_mairie



Scannez moi
Mairie Aydat

ESPACE LOISIRS



Scannez moi
espaceloisirs_63970



Scannez moi
Espace Loisirs

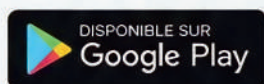


PANNEAUPOCKET L'APPLICATION DE LA MAIRIE

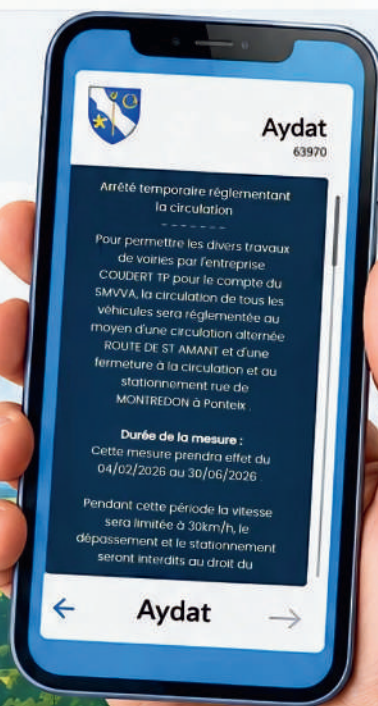
Recevez directement sur votre téléphone
les informations importantes de la mairie :

- ✓ alertes météo
- ✓ travaux
- ✓ coupures
- ✓ événements

➔ Téléchargez PanneauPocket
gratuitement



Application gratuite disponible sur Android et iOS.



SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Le site www.aydat.fr est votre espace
d'information et de services : démarches
en ligne, vie municipale, documents utiles,
événements, actualités locales...



AFFICHE ET FLYERS

Pour les événements ou infos importantes, la commune réalise également des affiches et flyers distribués dans les lieux publics, commerces ou directement chez vous. Ces supports complètent les canaux numériques et garantissent une large diffusion.